

Paris, le 3 décembre 2021

Madame Anne Martelle
Présidente
SLF
Hôtel de Massa
38, rue du Faubourg-Saint-Jacques
75014 Paris

Madame la présidente,

Le Snac a pris connaissance, entre autres, du communiqué du SLF sur les énormes difficultés d'approvisionnement des livres de certains éditeurs distribués par la Société MDS et sur la recommandation faite à ses adhérents de se reporter, dans toute la mesure du possible, vers les titres d'autres éditeurs.

Tout en comprenant les enjeux et les difficultés causés au secteur de la librairie par les défaillances de l'outil logistique de MDS, le Snac déplore que la formulation de cette communication laisse légitimement perplexes et insatisfaits les auteurs.

Le Syndicat des libraires juge-t-il réellement opportun d'inciter ses adhérents à décourager les lecteurs de certains choix d'achat ?

Les prescripteurs libraires imaginent-ils les conséquences d'un tel mot d'ordre sur la visibilité d'auteurs et de livres qui se verraient effacés du paysage, au motif que les uns comme les autres pourraient être substituables ?

Nous espérons vivement que la crise actuelle entre les libraires et MDS n'entraîne pas des conséquences incontrôlables pour les libraires, mais aussi les éditeurs en contrats chez ce distributeur et les auteurs des livres concernés... Nous souhaitons sincèrement que des solutions soient trouvées dans le respect des intérêts de tous les maillons de la chaîne du livre.

Nous écrivons, par ailleurs, ce même jour à la société MDS pour obtenir des clarifications qui nous semblent nécessaires.

Croyez, Madame la présidente, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La présidente



BESSORA

CC : courrier MDS